

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 84 (1987)  
**Heft:** 1-2

**Artikel:** Varroase : "Garder les yeux ouverts, observer, mesurer et comparer", c'est la devise de la section apicole de la FAM de Liebefeld  
**Autor:** Gerig, Luzio  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1067699>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **VARROASE: «Garder les yeux ouverts, observer, mesurer et comparer», c'est la devise de la section apicole de la FAM de Liebefeld**

**D<sup>r</sup> Luzio Gerig, section apicole, FAM, 3097 Liebefeld-Berne**

Nous luttons contre la varroase **depuis 1983**. Le D<sup>r</sup> Wille et le rapporteur ont suivi les premières expériences sur les relations entre les abeilles, le couvain, la varroa et les applications de Folbex, qui ont eu lieu en 1983 et 1984 à Fribourg-en-Brisgau, en collaboration avec l'institut apicole local. **En été et automne 1985**, on a examiné l'effet de *solutions d'acide formique à 60%* sur les abeilles, le couvain et les acares de ruchers sous séquestre à Zurich (informations 1-4, dans la *Schweiz. Bienenzeitung* 11/85, pp. 521-525; 1/86, pp. 16-23; 3/86, pp. 106-112 et 4/86, pp. 141-150).

**Au cours de l'été 1986**, dans la ville de Zurich, on a essayé de désinfecter le mieux possible des essaims d'origine inconnue infestés de varroase par diverses applications d'*Apitol* et de *Mavrik* dans les caisses à essaims. Ces essaims mis sous séquestre ont ensuite été examinés pendant la période de quarantaine; la dynamique des colonies a été déterminée toutes les trois semaines à l'aide d'estimations de populations (nombre d'ouvrières et surfaces occupées par le couvain). Après un traitement de contrôle au Folbex-VA, aucun acare de varroase n'est tombé jusqu'au 21 novembre. Les

deux produits font en ce moment l'objet d'une procédure d'homologation à Liebefeld et les résultats des essais seront publiés en temps utile. Un autre produit, appelé *Perizin*, nous a encore été soumis. Des essais dans des ruches suisses (Burki) sont en cours.

### **Conclusions pour la pratique**

1. Le développement des abeilles et de la varroase varie entièrement d'une colonie à l'autre et d'un rucher à l'autre. C'est la raison pour laquelle il faudra dorénavant contrôler très exactement **chaque colonie** et noter les observations par écrit. Les traitements diagnostiques au moyen d'un acaricide autorisé ne fournissent des résultats sûrs que lors d'attaques assez importantes. Cette méthode diagnostique n'est autorisée que dans des cas bien précis définis dans les «Directives pour la lutte contre l'acariose des abeilles» du 1<sup>er</sup> octobre 1984 (JSA 1-2/85, pp. 14-19 et 70-78). Dans la zone de protection, l'apiculteur peut déceler une infection de varroas au moyen d'un couvre-fond grillagé.

2. Les «Directives» du 1<sup>er</sup> octobre 1984 doivent être respectées pour chaque traitement médicamenteux. Il faut en outre considérer avec soin les **conséquences à long terme** d'un traitement chimique, soit:
  - d'une part, le danger de contamination des ruches, des rayons et des provisions. Ces problèmes ne jailliront pas d'un jour à l'autre, mais où en serons-nous dans cinq, voire dans dix ans ou plus ? La combinaison de plusieurs médicaments inoffensifs ou de leur dégradation ne pourrait-elle pas, à un moment donné, conduire à unempoisonnement (*effet de synergie*) ou à la production d'acares résistants à ces produits ? Il faut vouer une attention permanente à ce problème, et ce dès qu'on projette une nouvelle application d'un produit ;
  - d'autre part, l'utilisation prématuée, parfois de façon illégale, de divers produits antiparasitaires ne produit pas seulement des générations d'acares résistants, mais ôte toute chance de provoquer des populations d'abeilles résistant de façon naturelle à la varroase.
3. Le seul produit de lutte autorisé jusqu'ici, le Folbex, n'est efficace que sur des popula-

tions sans couvain, ce dont il faut s'assurer **avant** tout traitement. Si cela n'est pas le cas, il faut détruire entièrement le couvain au moyen d'une fourchette à désoperculer (fig. 1). (Cette mesure est exigée pour tout produit antiparasitaire chimique qui n'agit pas sur les acares de varroa dans les opercules.)

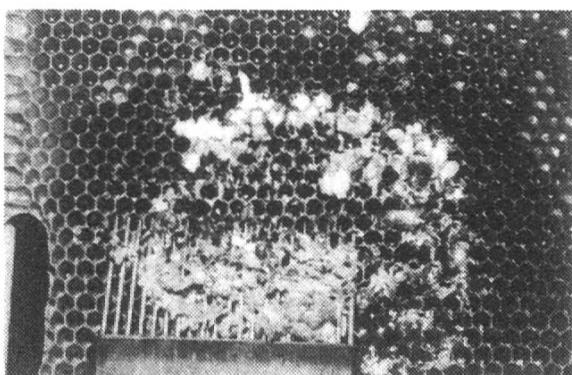


Fig. 1. *Destruction complète des surfaces d'opercules de couvain au moyen de la fourchette à désoperculer, en automne, avant le traitement au Folbex. (Dans les opercules, les acares de varroa ne sont pas atteints par les vapeurs de Folbex et survivent ainsi à tous les traitements.)*

(Photo L. Gerig)

## À VENDRE

1 rucher mobile, longueur 6 m., largeur 2,5 m., contenant 25 ruches Schneider-Hofstetter habitées, en très bon état, prix à discuter.

W. Zbinden, Seignes,  
2741 Perrefitte  
Tél. (032) 93 48 41

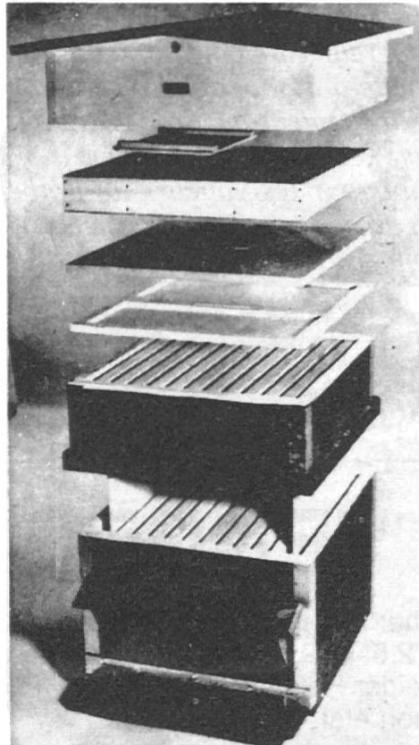
# APICULTEURS, attention aux provisions !

Prévenez toute surprise désagréable en ayant toujours sous la main une réserve de l'incomparable

**MIELO-CANDI**, toujours prêt à l'usage et seul capable de «dépanner» une colonie en conditions climatiques défavorables.

## Livrables sur :

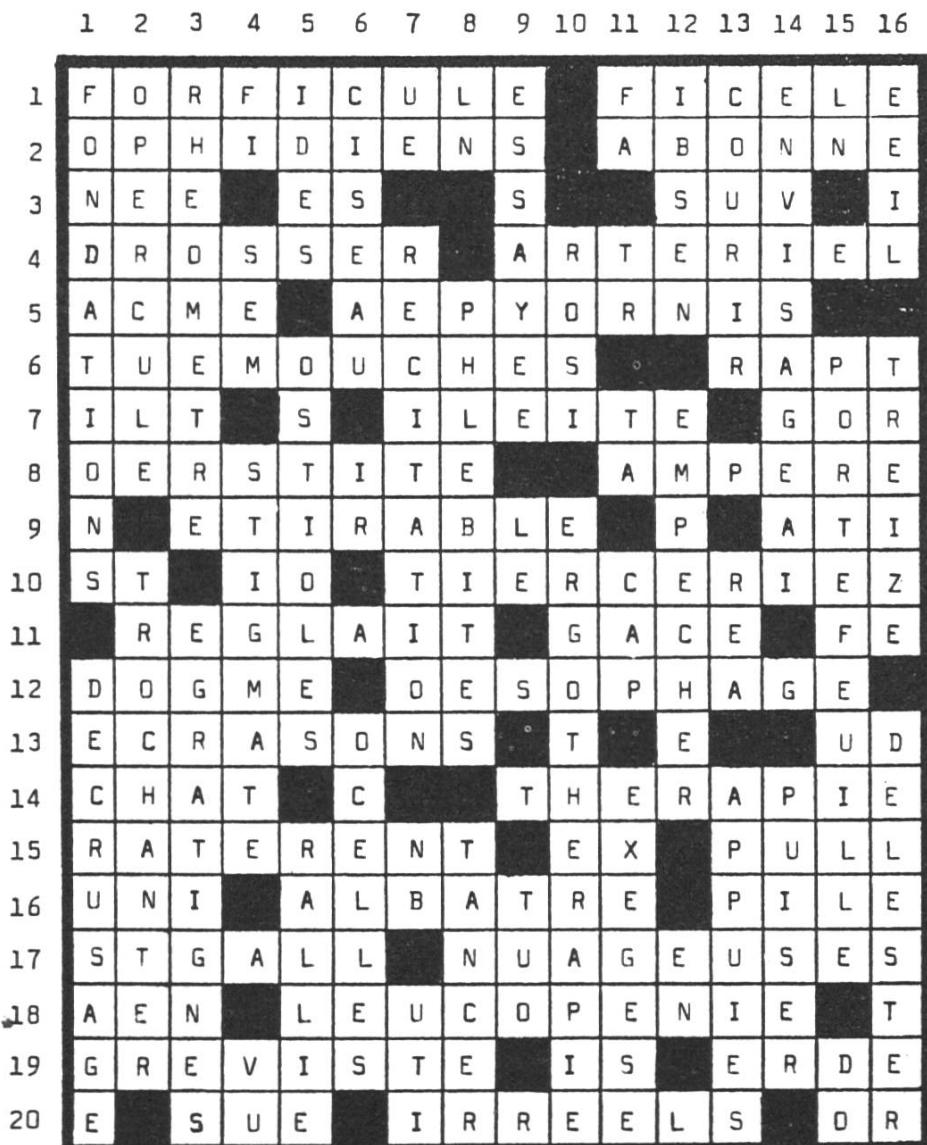
Cadres de corps DB-DT:	env. 4,5 kg
Cadres de hausse DB-DT:	env. 2,2 kg
Cadres suisses (Burki):	env. 4 kg
En cartons DB-DT:	env. 1 kg
En cartons suisses:	env. 1 kg
En blocs ronds pr. Lienher:	env. 0,3 kg
Kg 1 10 20 50 100	
Fr. 5.50 5.40 5.30 5.20 5.—	



- **Ruches pastorales**, montées et non montées
- **Cadres Dadant et suisses**, montés avec cire ou non montés
- **Ruchettes à essaim et d'élevage**
- **Cire gaufrée « Rithner »**
- **Miélo-candi et sirops**
- **Pharmacie apicole**
- **Extracteurs, maturateurs**
- **Tous emballages à miel**
- **Nourrisseurs en bois et plastique de 1 à 10 litres**
- **Librairie apicole**

Rithner & Cie, 1870 Monthey, tél. 025/712154

# Mots croisés



## Solution des mots croisés de Noël

Ont été tirés au sort et ont reçu un prix:

1. Johanna Sudan, Ecoteaux.
2. Jean-Pierre Calame, Neuchâtel.
3. Pierre Froidevaux, Le Noirmont.
4. Jean-Louis Martin, Oron-la-Ville.
5. Maurice Jaquier, Salvan.

6. J. Richoz, Tatroz.
7. Jean-René Beytrison, Evolène.
8. Marc Cuany, Villarlod.
9. Jean-Pierre Vuagniaux, Orbe.
10. Hilaire Goumand, Martigny.

86 réponses exactes sur 112 envois reçus.

Encore un grand merci à la maison Rithner.